

Programmation stratégique en architecture, urbanisme, génie urbain

RS7686 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	341
Formacode(s)	12512
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/07/2026
Date d'échéance	17/07/2029

Certificateur(s)

UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL · SIRET : 13002612300013

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE · SIRET : 19941111700013

REGIE ECOLE INGENIEURS VILLE PARIS · SIRET : 20000069300024

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE · SIRET : 19751875600014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La démarche de programmation vise à définir les objectifs et les attendus d'un projet d'aménagement et de construction, en termes d'activités, d'usages à accueillir tout en déterminant les conditions économiques et techniques de sa réalisation.

Les textes réglementaires et les politiques publiques dans les domaines de l'aménagement et de la construction font clairement référence à la démarche de programmation et à la nécessité pour les maîtrises d'ouvrage de se doter de compétences en interne ou sous la forme d'une assistance externe. Les consultations de maîtrise d'œuvre architecturale et de marchés de travaux en commande publique imposent désormais la réalisation d'une programmation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Synthétiser les informations permettant le choix d'un prestataire afin de réaliser des études de programmation ou de conception.

Réaliser un diagnostic stratégique afin

de préciser les objectifs programmatiques et les conditions de réalisation d'un projet.

Réaliser des documents de programmation d'une démarche collaborative et participative afin de définir les attendus d'un projet.

Réaliser l'évaluation d'un bâtiment ou d'aménagement afin de programmer un futur projet ou de proposer des adaptations de l'existant.

Concevoir un système d'acteurs d'un projet afin de mettre en place une démarche de programmation collaborative et participative.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La formation est accessible aux personnes disposant d'une formation de 4 années minimum après le bac et d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et ou de la construction.

Les métiers exercés par ces professionnels sont les suivants :

- Assistants à maîtres d'ouvrage (commanditaires de projets)
- Chefs de projet en maîtrise d'ouvrage publique
- Chargés de mission et directeurs de services en collectivité territoriale
- Professionnels de la maîtrise d'ouvrage (commanditaires) privée assurant des missions de pilotage d'études et de projets
- Professionnels de la maîtrise d'œuvre (concepteurs : architectes et architectes-urbanistes, paysagistes, ingénieur(e)s bâtiment, ingénieur(e)s réseaux...)
- Autres professionnels du domaine de l'aménagement et de la gestion du cadre bâti (économistes de la construction, conducteurs de travaux...)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

3 représentants des co-certificateurs, enseignants du supérieur présentant les garanties statutaires adéquates, dont un enseignant de l'organisme certificateur ayant reçu le mandat pour siéger comme membre du jury par le représentant légal de l'organisme

3 professionnels spécialisés dans la démarche de programmation collaborative et participative extérieurs à l'organisme certificateur et n'ayant aucun lien personnel ou professionnel avec la personne candidate à la certification

Base légale

Date de décision	17/07/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/07/2029
Date de dernière délivrance possible	17/01/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	13	—	—	—
2024	11	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS6331

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7686/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	4 700 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.